

58
V
Cannes ce 11 mai 1896

Napoléon

Répondre le 13 mai 1896

Monsieur le Maire

Hier, on lisait dans le journal Le Petit Marseillais :
" M^r Hugues, maire de Morsans & Sartoux, a donné à la
" bibliothèque un précieux manuscrit, signé Boule, maire de
" Cannes en fonctions en 1815 : Procès-verbal de ce qui s'est
" passé à Cannes le 2 mars 1815, passage et séjour de l'Empereur
" à son débarquement de l'île d'Elbe."

Je suis heureux d'apprendre ainsi que cette pièce, seule
existante en dehors des archives nationales, considérée comme
perdue depuis près de trente ans, a été retrouvée, et que mon
parent et ami le Capitaine Hugues l'a placée à la bibliothèque
publique de notre ville.

J'ignorais qu'elle fut en ses mains ; il n'avait évidemment
aucun soupçon qu'elle m'appartint ; il ne savait pas que
j'avais titre pour en confirmer l'authenticité.

En effet, cet écrit est de la main de mon père qui, étant
alors clerc dans l'étude notariale du maire Boule, mon
grand oncle, avait fait copie du rapport que celui-ci fit au
gouvernement du roi Louis XVIII. Tôt après l'avènement,
rapport inséré dans le volume officiel, publié après les cent jours.

On m'a demandé parfois d'écrire les souvenirs et traditions
de Cannes que, par les récits de mes vieux parents et par moi-même
j'ai en mémoire. Voici ceux qui se rapportent à cette époque
monumentée :

Mon père passa toute la nuit du 1^{er} au 2 mars en face de
Napoléon et de son bivouac, suivant l'Empereur des yeux.
D'après lui je pense indiquen avec précision l'emplacement
de ce bivouac sur un terrain, que j'ai vu encore inculte et
sablonneux, compris entre la rue d'Articles d'aujourd'hui, la rue
Bossu ouverte par M^r Girard vers 1844, la chapelle aujourd'hui
église Notre Dame et le misseau le Châtaignier qui coulait
alors plus à l'Ouest là on se trouve maintenant la partie
méridionale de la rue Jean de Prouffe. Napoléon passa la nuit
en plein air tantôt debout, tantôt assis sur une chaise, prenant

souvent dans la poche de son gilet du tabac à priser. Il partit dans la direction de Grasse au petit jour.

Quand on connut le départ, une troupe des plus ardents de ses ennemis Carrois se lança à sa poursuite, persuadés que sur sa route les populations se soulèveraient en masse. Comme il n'en fut rien, on les vit revenir promptement.

Les habitants de Carnes étaient alors presque unanimement royalistes. La conspiration Mallet, Guidal et Laborie en 1812 avait en ici des ramifications. Plusieurs, appartenant à d'honorables familles dont nous connaissons les petits fils, avaient été arrêtés, conduits prisonniers à Toulon. Deux d'entre eux y périrent. tout le monde en parlait encore en 1848.

Trois ou quatre jours avant le débarquement au Golfe Juan, le général Abbé, allant incognito à Antibes préparer la garnison à en ouvrir les portes à l'empereur (elles le furent en effet devant les vingt-cinq hommes qu'il y envoya), le général Abbé, que la police royale avait signalé à la Mairie, avait été arrêté par un poste de garde nationale vis-à-vis l'hôtel Pinchinat aujourd'hui maison Roubert et conduit au Sous-préfet de Grasse. Après le 20 mars, ces gardes nationaux furent amenés au fort Lamalque à Toulon. Leur vie y fut sérieusement menacée. C'est M^r Antoine Vidal, grand-père de ma femme, alors adjoint, qui fut chargé d'aller demander leur grâce et contraint de la solliciter auprès du général Abbé lui-même.

Dès l'entrée de Napoléon à Paris, le 20 mars 1815, on vint arrêter et conduire au fort carré d'Antibes le maire Pouille et deux ou trois conseillers municipaux, dont l'autre grand-père de ma femme Louis Jean Charles Hibert, un peu plus tard maire de Carnes. Leur délivrance eut lieu trois semaines après.

La tradition du royalisme de nos pères, ou plutôt de leur anti-Bonapartisme, était si persistante à Carnes, que le 10 décembre 1848, le bureau de vote pour la présidence (dont j'étais le secrétaire) ne trouva dans l'urne que fort peu de Bulletins au nom de Louis Napoléon Bonaparte, dont soixante ^{et quinze} imprimés aux seuls noms de Louis Napoléon et fils uniformément provenaient de la garnison du fort de l'île Ste Marguerite, trois de la famille alsacienne de Wernheim et deux de paysans leurs voisins et une soixante d'autres électeurs.

A l'excuse de l'opinion de cette population il faut dire qu'elle avait rudement souffert des dernières guerres du premier Empire. Le blé à soixante francs l'hectolitre; le sucre à cinq francs la livre; le café introuvable; les jeunes gens tous à l'armée sans espoir de retour; les marins bloqués à terre. En plein jour un navire anglais, sur lequel était embarqué un midshipman, qui long temps après fut notre hôte sous le nom d'Amiral Pakenham, était venu s'emparer d'un lesteur mouillé là même où est le port actuel, emmener l'équipage prisonnier sur les affreux pontons anglais. La batterie de St Pierre tira sur l'anglais un coup de canon bien ajusté qui tua quelqu'un à son bord, ce fut, m'a dit « l'Amiral Pakenham, l'un de nos prisonniers ».

A la nouvelle de la première déchéance de Napoléon hommes et femmes, les mères surtout, s'embrassaient de joie dans les rues en criant: la paix, la paix! j'en ai bien souvent entendu le récit ému par les témoins oculaires.

Après le récit de ces choses d'autrefois, auquel se plaisent les vieillards, je reviens à l'objet de ma lettre.

En 1866, Messieurs le Duc de Vallombrosa, Buttura, Noacé, Beilet et Emmanuel Vidal publiaient le premier journal paru à Cannes, sous le titre de la Revue de Cannes. On m'y demanda quelques articles. L'un d'eux fut la reproduction du procès-verbal du maire Pouffe, tiré de la copie que mon père avait faite et conservée.

M^r Noillard, beau-frère du ministre Pinard, hivernant logé chez M^r Emmanuel Vidal, me demanda la communication de ce document pour s'insérer dans un opuscule qu'il préparait sur l'épisode des 1^{er} et 2^{es} mars 1815. Peu après il quitta Cannes, où il ne revint plus et mourut sans m'avoir rendu ma pièce. Je l'ai redemandée en vain. On me répondit qu'elle ne se trouvait pas dans les papiers de M^r Noillard. Probablement il l'avait laissée à Cannes, où elle s'était égarée.

Si elle m'avait été restituée, elle aurait eu la même destination que le capitaine Hugues lui a juridiquement donnée, seulement un peu plus tard (pas beaucoup plus tard, car je suis bien vieux). La Commune de Cannes l'aurait placée parmi d'autres documents, pièces

et autographes, intéressant l'histoire locale, qui sont destinés, avec ma bibliothèque, à revenir après ma mort à ma ville natale.

En attendant, je garantis l'authenticité de cette copie du procès verbal; je confirme la donation par M^r Hugues à la bibliothèque ou aux archives municipales; au besoin, j'en fais maintenant le don direct.

Je crois ~~de~~ ~~ce~~ ~~que~~ je demande que ma lettre reste jointe à cette copie, écrite par mon père, d'un procès-verbal historique.

J'ai l'honneur,

Monsieur le Maire,
de vous saluer respectueusement.

Bonniol
Ancien maire
de Cannes ex du Carnet



9
5